
Charte régionale Maintien dans l'emploi

La nouvelle Charte Maintien dans l'emploi 2018-2020 a été signée en octobre 2018 par neuf partenaires dont **deux nouveaux signataires** : Présance PACA-Corse et CHEOPS PACA.

Tous se sont mobilisés pour une meilleure connaissance des risques, une détection plus précoce et une mobilisation plus efficace et coordonnée des outils de prévention existants autour de la désinsertion professionnelle.

Cette Charte structure ainsi un cadre commun de référence permettant de consolider les coordinations institutionnelles afin de :

- Promouvoir la politique de maintien dans l'emploi et de prévention de la désinsertion professionnelle au sein de chacune des politiques et des instances régionales en faveur de l'emploi et de la santé au travail,
- Concourir à une offre globale de services aux personnes pour leur orientation professionnelle (notamment en cas de restriction d'aptitude)
- Rendre plus lisible l'offre existante d'accompagnement et les dispositifs en faveur du maintien dans l'emploi des travailleurs en risque de désinsertion professionnelle.

[1]

Source URL: <http://www.sistepaca.org/popup/charte-r%C3%A9gionale-maintien-dans-l'emploi>

Links

[1] <http://www.sistepaca.org/sites/default/files/pdf/charte-mde-2018-20.pdf>